

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mercredi 27 octobre 2021 – 09h00 à 10h00 PDT

GULTEN TEPE :

Nous pouvons maintenant démarrer la séance.

Bonjour à tous, bonsoir, bienvenue à la réunion du GAC de l'ICANN 72 avec le conseil d'administration en ce 27 octobre, 16 h UTC. Étant donné que ces séances sont publiques, et que d'autres membres de la communauté de l'ICANN peuvent y être présents, l'équipe de direction du GAC et le personnel de soutien encouragent aux représentants du GAC à indiquer leur nom et leur affiliation dans la fenêtre de chat afin de faciliter le registre des présences.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat, en bas de la fenêtre Zoom, en ajoutant au début ou à la fin de votre phrase le mot questions ou commentaire. Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les 6 langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation dans la barre d'outils de Zoom. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle de Zoom, lorsque vous serez appelé par votre nom veuillez activer votre micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

permettre une interprétation exacte de vos propos et assurez-vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs.

Enfin cette séance, à l'instar de toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Cette séance sera enregistrée, les enregistrements et les transcriptions seront disponibles sur la page de la réunion de l'ICANN 72.

Je vais maintenant céder la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Gulden. Bonjour, bonsoir à tous et bienvenue à cette réunion bilatérale du GAC et du conseil d'administration. Je souhaite commencer par souhaiter la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration dans notre salle de Zoom et vous dire que nous apprécions énormément nos échanges.

Nous avons 1 h prévue pour cette réunion. Et l'ordre du jour est bien rempli. Nous avons une question du conseil d'administration, il y en a plusieurs du GAC. Mais avant de commencer, j'aimerais savoir s'il y a des remarques introductives du côté du conseil d'administration. Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, Manal, et merci aux membres du GAC de nous accueillir et de nous consacrer ce temps qui est devenu, maintenant, régulier, que ce soit au sein du groupe interactif du BGIG entre le GAC et le conseil d'administration, et il y a évidemment toutes les questions que nous traitons par la suite, en dehors des réunions, avec toutes les clarifications qui sont apportées, et puis il y a cette interaction pendant la réunion de l'ICANN.

Donc c'est une excellente opportunité vraiment de s'écouter les uns et les autres et de voir comment, ensemble, nous pouvons faire avancer les travaux de l'ICANN, grâce à de bons avis et à une bonne compréhension mutuelle, autant que possible.

Donc nous avons hâte d'écouter les questions et de participer à cet échange. Du côté du conseil d'administration, il y a des personnes qui ont déjà préparé certaines réponses, mais nous souhaitons que la conversation reste ouverte. Donc voilà, nous attendons cette conversation.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Maarten. Donc sans plus attendre, passons à la diapositive suivante pour lancer la session.

Donc, comme cela est mentionné dans l'ordre du jour, nous allons avoir deux parties à cette réunion. Il y a d'abord la question du président du conseil d'administration au GAC en ce qui concerne le travail de l'ICANN sur les gouvernements et les questions géopolitiques. Et la deuxième partie sera la discussion des sujets et questions du GAC. Et donc ceci

comprend deux thèmes : d'abord l'utilisation malveillante du DNS et les recommandations de la deuxième équipe de révision de la sécurité et de la stabilité et de la résilience, et, deuxièmement, les séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Diapositive suivante s'il vous plait.

Donc nous avons là la question du conseil d'administration à la communauté, en fait, elle n'est pas réservée au GAC, et donc la question est la suivante : veuillez nous donner vos commentaires et points de vue sur ce que l'ICANN pourrait faire pour identifier de manière efficace le travail, en étroite collaboration avec le gouvernement au niveau mondial et également ce que l'on pourrait faire en termes d'éducation, de formation et d'interaction sur les questions de géopolitique relatives à la mission de l'ICANN.

Alors, je partage cette question avec les collègues du GAC, je l'ai partagée avec eux, et donc on va passer aux deux diapositives suivantes qui contiennent des réflexions par rapport à cette question.

Donc je vais lire le début, ce que nous avons à l'écran, et ensuite je demanderai au conseil de rebondir avec des questions, des réponses. En fait il y a différentes choses. Il y a à la fois des énoncés de points de vue et des questions posées. Et, bien sûr, je ferai des pauses pour le suivi des collègues du GAC qui souhaitent intervenir.

Alors, première chose, l'ICANN doit continuer d'entrer constamment en lien, de manière constructive et ouverte avec le GAC et tous ses membres et observateurs.

Deuxièmement, l'ICANN doit entretenir une relation constructive avec le GAC pour montrer que les délibérations du GAC et les points de vue du GAC sont dûment considérés, ceci encouragera les gouvernements à s'impliquer au niveau du GAC et des discussions communautaires à l'ICANN.

Troisièmement, certains membres du GAC notent que certains formats d'interaction actuelle avec le conseil d'administration sont parfois assez officiels, ces échanges ne sont pas nécessairement positifs pour un dialogue interactif et de substance. Cela peut mener à des discussions prolongées entre nos deux groupes qui ne sont pas nécessairement utiles et donc ici ont fait référence aux recommandations CCT.

Quatrième point : il pourrait y avoir besoin d'un dialogue plus informel mais de substance. Peut-être réfléchir à cette question surtout lorsque les réunions en personne seront de nouveau possibles. Donc c'est en lien avec le point précédent.

Cinquième point, l'ICANN fait partie d'un environnement plus large de gouvernance de l'internet, par conséquent l'ICANN aurait intérêt à investir davantage de temps et de ressources dans un écosystème de la gouvernance de l'internet qui fonctionne bien, entre autres avec l'IGF et elle aurait intérêt à entretenir des relations constructives avec des acteurs tels que l'OMPI, l'UIT, etc. Est-ce que ICANN Org envisage de prioriser ces ressources dans une certaine partie de l'écosystème ? Par exemple dans le cadre de la plénipotentiaire d'octobre 2022 de l'UIT ou alors pour préparer le groupe de travail du conseil sur le SMSI de l'UIT

ou alors le travail effectué au sein de la Commission des Nations Unies pour la science et la technologie au service du développement qui, donc, travaillera sur les questions du SMSI en 2025 dans le cadre des discussions de l'assemblée générale des Nations Unies.

Je m'arrête là et j'attends vos commentaires.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup pour ces réactions. Nous apprécions ces questions.

Je suis un petit peu surpris de voir que certaines de nos interactions sont toujours perçues comme officielles. Donc oui, nous avons des réunions officielles, mais il me semble que dans le cadre de ces réunions nous avons une communication tout à fait humaine, avec un certain niveau de confort. Donc si nous devons encore améliorer ceci, s'il y a de réelles questions par rapport à ça, et bien, nous le ferons. Donc comment optimiser, mais c'est vraiment notre optique.

Nous sommes toujours prêts, bien sûr, à nous améliorer, parce que pour nous cette relation est extrêmement importante. Nous avons fait des progrès, au fil des années, et je souhaite continuer de trouver des opportunités de progresser également.

Pour nous, bien sûr, il est intéressant d'avoir le point de vue des membres du GAC. Il y a la position plus large des gouvernements et donc nous espérons que vous pourrez nous donner une meilleure perspective par rapport à ça, par rapport à cette interaction au sein de l'écosystème de l'ICANN. Pour nous, cette relation est vraiment très importante, cette

interaction est très importante et nous nous soucions beaucoup de ces points de vue.

Donc voilà, nous pouvons toujours nous améliorer.

Par rapport à la question 5, l'interaction avec tout ce qui est plus large, l'environnement général de la gouvernance de l'internet, normalement c'est l'Org qui s'en charge. Et donc avoir un programme actif fait partie en fait du programme du PDG, donc par rapport à ce point c'est plutôt à Goran d'y répondre. Goran ?

GORAN MARBY :

Oui, merci pour cette idée, le concept d'avoir un dialogue ouvert et constructif, nous avons déjà proposé de faire des debriefs directs aux membres du GAC sur certains sujets. Vous pouvez donc entendre le point de vue d'ICANN Org et de la communauté dans son ensemble sur certaines questions. Et peut-être que ce serait utile. Donc, encore une fois, voilà, je vous propose cette possibilité. Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, mais je crois que ceci permettrait aussi de renforcer la relation entre le GAC, ICANN Org et le conseil d'administration, d'avoir la possibilité pour les membres du GAC d'avoir davantage de contexte par rapport à certaines des questions dont on parle, surtout dans le domaine de l'utilisation malveillante du DNS, de la protection des OIG, etc. Et puis ce serait également une opportunité pour les membres du GAC, individuellement, d'envoyer des questions par rapport à des personnes qui comprennent bien tous les positionnements.

Par ailleurs, nous aussi nous souhaitons avoir une relation constructive, mais bien sûr en tant qu'institution on ne peut pas toujours faire ce que dit le GAC, le dialogue, les différents points de vue, c'est justement la force du modèle multipartite, où le GAC a un rôle extrêmement important, qui est apprécié et pour lequel je vous remercie. Le rôle du GAC, avec les représentants du gouvernement, fait partie de ce modèle. Le modèle est vraiment partie prenante du processus multipartite et ascendant.

Maarten a fait référence au rapport du PDG. Nous allons parler, cette semaine, nous allons le promouvoir. Je sais que tout le monde ne le connaît pas nécessairement. Donc, dans celui-ci, il y a beaucoup de références à tout ce qui est, justement, relations avec les gouvernements. Et nous avons déjà parlé de ce que fait l'ICANN avec le GAC il y a déjà plusieurs années. J'aimerais également remercier les membres individuels du GAC qui sont toujours là dans le cadre de nos contacts avec les gouvernements du monde entier. Et donc il est très important pour nous que vous soyez informés par rapport à ce que nous faisons. Et j'observe que dans le cadre de ce processus de communication les membres du GAC sont toujours là pour nous soutenir dans cette communication et je voulais vous remercier.

Mandy ?

MANDY CARVER:

Merci, Goran. J'aimerais appuyer tout ce que vient de dire Goran. Le rapport du PDG est extrêmement riche en contenu et il faut que vous

sachiez que nous essayons vraiment de le limiter en volume de manière à ce qu'il puisse être digéré. Mais je suis tout à fait d'accord, nous sommes toujours prêts à venir vous parler, au GAC. Cette interaction, cette relation sont très importantes pour nous.

Et, d'ailleurs, moi qui fait partie de l'équipe de la relation avec la partie prenante, nous avons une excellente relation avec l'équipe dirigeante du GAC.

Par rapport à ce qui a été soulevé au point 5, nous sommes d'accord. Oui, c'est dans notre intérêt d'investir du temps, des ressources dans l'écosystème. Et, brièvement, pour rebondir là-dessus, parce que c'est une question importante et très large, il y aura davantage d'informations dans le rapport sur la relation avec le GAC.

L'ICANN travaille, nous avons appuyé le travail du secrétariat de l'IGF depuis le début, nous avons toujours été très impliqués à l'IGF. Cette année il y a un modèle hybride pour l'IGF et donc nous serons impliqués, il y aura un forum ouvert, il y aura un panel avec Goran et d'autres qui y participeront sur une connectivité significative. On parlera de l'acceptation universelle, des IDN, etc.

La deuxième partie de la question concernait la relation avec les OIG et l'écosystème plus large de l'internet. Oui, tout à fait, nous sommes en train de faire un suivi d'un certain nombre de processus qui ont lieu au niveau de l'UIT et nous sommes tout à fait conscients qu'il y a un certain nombre d'évènements au niveau des OIG qui vont s'étendre sur plusieurs années. Et nous tous aurons une année assez chargée pour

suivre tous ces évènements. Nous allons donc suivre de près tout cela, nous allons participer à ces évènements. Je ne devrais pas dire ces acronymes comme ça, pour ceux qui ne connaissent pas le monde des télécommunications, il s'agit donc des différents évènements qui sont tenus par les différentes agences de ces entités. Nous modérons activement, également, des activités de l'ONU, ailleurs, comme par exemple le dialogue qu'il y a eu dans le groupe à composition ouverte concernant l'AG-UN.

Nous travaillons et nous sommes toujours ouverts à poursuivre notre dialogue avec les membres du GAC. Je parlais de l'assemblée de normalisation de l'organisation de l'UIT.

GORAN MARBY :

Si vous me permettez, je dirais qu'il serait très intéressant que les membres individuels du GAC qui pourraient avoir un rôle pour faciliter le travail de l'ICANN pour suivre toutes ces initiatives de se rapprocher de l'ICANN pour nous aider. Par exemple il y a des réglementations qui ont été mises en place, on connaît tous le RGPD, et donc il serait intéressant de poursuivre donc notre relation avec les membres du GAC par rapport à ces nouvelles réglementations.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Goran, Mandy, Maarten, merci Mandy pour ces informations. Et merci Goran pour cette proposition et pour le lien que vous avez partagé à l'écran.

Maarten, par rapport à ce que vous avez dit, je pense comme vous, que notre interaction s'améliore. Nous avons des appels post-communiés également.

Je pense que ce qui a peut-être déclenché ce sentiment de formalité par rapport à nos échanges, j'ai le privilège de partager des réunions autant au sein du GAC qu'au sein du conseil d'administration, et je pense que ce format où l'on échange des questions et des réponses, d'après ce que j'ai pu entendre ici et là, je pense que c'est cela qui donne ce sentiment un peu de formalisme.

MAARTEN BOTTERMAN : Très brièvement, si vous me permettez, je suis tout à fait d'accord. Et quand je vous ai dit que l'on va explorer des pistes pour améliorer notre interaction, je pensais justement à cela. Ce qui me manque, en termes d'informalité, c'est le fait de se retrouver en personnes, bien sûr. Non ? Quand la réunion finit et que l'on peut se retrouver, c'est plus agréable. Ici, on finit la réunion et on est toujours à la maison.

Mais, bien entendu, nous allons explorer des pistes pour voir comment améliorer cela.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Maarten. Je pense que quelqu'un doit arrêter son micro... Olivier, Commission Européenne, vous avez la parole.

COMMISSION EUROPEENNE : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Je voulais répondre à quelques points qui ont été soulevés. Je pense qu'il y a eu une invitation de la part de Goran à répondre par rapport aux propositions réglementaires que les gouvernements préparent ou ont mis en place. Et je pense que c'est une excellente idée, j'aimerais vous rappeler que nous avons fait de notre mieux pour faire cela. Par exemple, il y a eu une proposition, nous avons organisé une séance d'information avec nos collègues de l'organisation ICANN, nous avons présenté les différentes réglementations NIS dans la plénière de la réunion de l'ICANN. Mais, bien sûr, nous serons ravis de revenir parler sur ces réglementations.

Je suis d'accord avec Maarten, et je pense que ce sera l'objet des discussions de la prochaine plénière, sur le fait que la possibilité de nous rencontrer en personne nous manque toujours. Je pense que c'est une composante essentielle des réunions de l'ICANN.

Mais, pour nous, quand on parle de la relation avec les gouvernements, je pense qu'il est très important d'avoir de bonnes interactions. Tout d'abord entre nous, au sein du GAC, ensuite de bonnes interactions avec vous, le conseil d'administration, ainsi qu'avec les autres communautés. Nous essayons de faire cela, y compris en format virtuel.

Car, à mon avis, c'est l'élément essentiel pour que les gouvernements puissent participer de manière plus large aux développements d'élaboration de politique de l'ICANN. Et nous jouons ce rôle-là dans le dialogue multipartite.

Et, finalement, dernier point, je voulais dire merci à l'équipe de soutien du GAC, l'organisation ICANN fait un excellent travail en nous aidant à toutes les étapes de préparation de la réunion. Un grand merci à l'équipe de soutien du GAC.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Olivier. Désolée...

GORAN MARBY: J'aimerais remercier la Commission Européenne d'avoir participé au webinaire dont Olivier a parlé. Je pense que d'autres membres du GAC sont au courant de ces éventuelles réglementations qui pourraient voir le jour. Et ces webinaires sont intéressants pour que la communauté puisse poser des questions, par exemple par rapport à la NIS2. Nous, en tant que l'ICANN, nous ne travaillons pas sur les réglementations, notre travail concerne les serveurs racines. Mais ce serait une bonne idée de pouvoir organiser ces réunions d'information.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Goran. Je suis tout à fait d'accord sur le fait que les relations en personne nous manquent. Je me fais l'écho de ce qu'Olivier a dit par rapport à l'excellence du travail de l'équipe de soutien du GAC, et on remercie tous les membres de l'équipe pour leur travail. Il nous reste donc 16 minutes pour cette partie de cette réunion.

Si vous le permettez, je passe aux questions suivantes. Il nous en reste 4.

La première question de ce groupe dit : récemment, certains États ont activement introduit des réglementations nationales sur des questions liées à l'internet, et ces réglementations – par exemple le RGPD – affectent également les activités de l'ICANN. L'ICANN devrait établir des procédures et des outils de travail pour coopérer avec les gouvernements avec d'examiner, d'évaluer et de mettre en œuvre les exigences applicables des législations nationales. La question est : est-ce que l'organisation ICANN envisage une stratégie d'interaction avec les gouvernements au niveau national concernant des lois ou des réglementations spécifiques ?

Point 7 : il y a une suggestion pour que l'ICANN continue à jouer un rôle constructif dans de telles enceintes ? L'ICANN serait mieux placée pour comprendre les débats internationaux et régionaux, les intérêts et les besoins en jeu et pour apporter sa juste contribution aux éventuelles approches visant à répondre à des questions géopolitiques, conformément à sa mission et à ses statuts. Quand on parle de telles enceintes, on parle de l'écosystème de la gouvernance de l'internet.

Ensuite, point 8 : l'ICANN devrait soutenir davantage la participation active de tous les gouvernements au GAC par le biais de formations et d'actions de soutien spécifiques. Et finalement, l'ICANN devrait maintenir et encourager des interactions multilingues pendant les réunions d'ICANN.

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des commentaires ou des réponses de la part des membres du conseil d'administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, bien sûr. Merci de ces questions. Je pense que la première question ce sera plutôt à l'organisation d'y répondre, car c'est eux qui s'occupent de ces interactions. Je pense que Goran serait mieux à même de donner une réponse par rapport à cette première question.

Ensuite, pour les questions 8 à 9, est-ce que vous pensez qu'on n'a pas fait suffisamment? Est-ce que vous pensez que d'autres langues devraient être introduites? Parce qu'on voit que les interactions se sont améliorées au cours de ces années et surtout les interactions multilingues. J'essaie de mieux comprendre cela.

Et ensuite, Goran pourra parler de notre stratégie d'engagement.

GORAN MARBY : Donc, tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du GAC qui représentent vos gouvernements. Je pense que les discussions que nous avons sont très intéressantes, et cela montre comment nous informons le GAC et d'autres parties de la communauté également.

J'ai l'air de répéter et répéter encore les mêmes choses, mais nous produisons beaucoup d'informations pour respecter la transparence. Et quand je regarde certaines questions, je vous dis que vous trouverez des informations détaillées par rapport à ce que nous faisons en la matière.

Et, pour vous donner un petit peu plus de contexte, nous avons également une charte pour notre interaction avec les gouvernements, pour savoir de quoi on parle avec les gouvernements.

Par exemple, nous n'avons pas d'opinions par rapport aux législations en elles-mêmes, ce que nous faisons c'est que nous expliquons quelles seraient les conséquences techniques de ces réglementations ou législations. Et nous invitons très souvent les gouvernements du monde entier à participer de manière formelle ou informelle pour partager leurs opinions par rapport à la partie technique concernant certaines réglementations. Car, les identifiants techniques, c'est quelque chose à part par rapport à d'autres capacités techniques. Et c'est l'expertise, c'est le domaine d'expertise de l'ICANN. Et donc on a proposé d'avoir une séance de 90 minutes à chaque réunion de l'ICANN pour avoir un dialogue plus constructif avec la communauté, avec le GAC, par rapport à ce que nous faisons et comment nous faisons pour répondre à certaines menaces à la sécurité du DNS.

Avant de passer la parole à Mandy, pour les mots de la fin, je vous dis que nous participons à différentes enceintes, au niveau de l'UN, au niveau de l'UIT, au niveau régional, et nous travaillons souvent avec des membres de la communauté qui nous aident et qui travaillent avec nous pour mieux nous aider à comprendre ce qu'il se passe.

Mandy.

MANDY CARVER:

Merci, Goran. Et, encore une fois, je suis tout à fait d'accord avec Goran et Maarten, nous sommes tout à fait engagés dans le cadre du dialogue avec différents pays sur ce sujet. Et, de toute façon, ceci n'est pas fait de

manière à faire du lobbying. Ce sont des informations techniques neutres sur le fonctionnement du système.

L'objectif c'est que lorsqu'on reçoit une demande, lorsque nous voyons un processus, lorsque des membres de la communauté ou de l'équipe régionale voient qu'il y a un dialogue public qui a lieu par rapport à quelque chose, et bien il y a une évaluation à l'interne pour voir si cette législation proposée ou cette initiative sur une résolution, etc., dans une OIG ou dans une entité de gouvernement au niveau local, donc si ceci a un impact sur ce qui sous-tend, du point de vue technique, l'internet.

Donc notre rôle dans le cadre de la relation avec les gouvernements est de comprendre les préoccupations que les gouvernements ont de manière à pouvoir les aider dans ce sens. Mais nous souhaitons également pouvoir alerter les parties impliquées s'il peut y avoir des répercussions non souhaitées par rapport à la formulation de cette législation.

Donc, à plusieurs reprises, par des processus publics ou par des demandes de feedback et de discussions avec l'ICANN, nous avons donc pu améliorer les choses.

Donc nous sommes, effectivement, impliqués dans ces espaces et nous encourageons les membres du GAC à nous faire part de leurs préoccupations, de leurs idées, par rapport à ce qu'ils peuvent observer.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Maarten, Goran, Mandy.

Excusez-moi, Maarten, je vous entends.

MAARTEN BOTTERMAN: J'ai, en fait, raté la fin de l'intervention de Mandy. C'était moi ?

MANAL ISMAIL: Oui, je pense que le problème est de votre côté.

MAARTEN BOTTERMAN: Ha, d'accord. Bon, de toute façon Mandy a terminé sa déclaration, apparemment, donc merci beaucoup.

MANAL ISMAIL: Merci, Maarten, Goran et Mandy. Ce que je disais c'est qu'il y a énormément de choses qui sont mentionnées ici. Mais il y a, au-delà de ce qui est mentionné, des choses qui fonctionnent très bien.

Alors, j'ai 3 mains levées. Donc nous passerons après aux questions. Mais d'abord je passe la parole à Kavouss. Kavouss, allez-y.

IRAN : Merci, Manal et merci à tous les membres du conseil pour leur participation.

Cette question est sur deux points. Par rapport au point 9, l'ICANN doit entretenir et encourager les interactions multilingues lors des réunions de l'ICANN, donc oui, c'est vrai, l'ICANN fait de son mieux, tout est en

multilingue, les 6 langues des Nations Unies plus le portugais, mais est-ce qu'il y a des choses supplémentaires ? Je ne suis pas d'accord, je ne suis pas d'accord avec cette question.

Pour ce qui est de la plénipotentiaire, il n'y a rien à soumettre du point de vue de l'ICANN, c'est seulement pour les gouvernements. J'imagine que Nigel a peut-être contribué, mais on ne peut rien faire à ce niveau-là, c'est une question gouvernementale.

Et par rapport aux questions très sensibles de la gouvernance de l'internet, il n'y a rien au sein de la plénipotentiaire que l'on puisse faire. Il y a des avis très divergents, donc je ne comprends pas non plus cette question-là.

Par rapport à la MNT, je ne sais pas si l'ICANN est membre de cette institution, peut-être que l'ICANN peut y contribuer. Par contre il y a des domaines dans lesquels l'ICANN ne peut pas contribuer, ne peut pas intervenir, en particulier cette plénipotentiaire puisqu'elle est réservée aux gouvernements. Donc je ne comprends pas la question.

Par rapport aux processus maintenant, on verra si la Suisse considère que la réponse est adéquate, mais j'espère qu'il y aura des informations supplémentaires pour nous dire s'ils sont satisfaits ou pas. Mais au début de cette question, vous avez dit que l'ICANN forme et éduque les gouvernements. Et bien je suis totalement opposé à ceci. L'ICANN n'est pas à même d'éduquer les gouvernements, elle n'est pas à même de les former. Les gouvernements sont des gouvernements. Ils sont indépendants, ils ont des droits souverains et donc ils n'ont pas besoin

de formation, d'instruction, d'éducation de la part de l'ICANN. Ce n'est pas du tout approprié, et il n'y a pas d'éducation ou de formation à avoir. Donc je suis vraiment désolé, mais je ne suis pas du tout d'accord.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Kavouss. Maarten, allez-y.

MAARTEN BOTTERMAN: Oui, merci. Je vous entends en ce qui concerne la formation et l'éducation. Peut-être que c'était mal formulé. Nous en avons parlé au début de la semaine, nous ne pensons absolument pas être supérieur d'une manière ou d'une autre, mais parfois il aurait pu, je crois, être utile que les gouvernements soient plus informés par rapport à notre travail et comment nous l'effectuons. Donc les informer, c'est une chose, et puis par ailleurs, nous sommes engagés à donc garder les membres du GAC au courant, et informés.

Donc je suis d'accord, les mots choisis ne sont peut-être pas les bons, mais je crois que l'intention y est. C'est donc s'assurer que ce que nous faisons et l'impact que cela peut avoir, et bien que tout ceci soit rendu clair dans notre communication. Donc merci pour cette remarque.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Maarten. Kavouss, merci aussi. J'aurais apprécié d'avoir eu ces commentaires plus tôt, au sein de la discussion sur ces points, que nous avons engagée il y a plusieurs mois, d'abord dans le cadre de la liste de diffusion entre nous, au GAC, et puis nous en avons

également parlé lors de la séance de préparation de cette réunion, je crois que c'était hier ou avant-hier. Donc il aurait été plus utile que ces commentaires soient communiqués plus tôt et nous aurions pu les prendre en considération dans notre communication au conseil d'administration.

Je vois qu'il y a plusieurs mains levées. Nous avons déjà beaucoup travaillé sur ces questions, mais si vous avez le sentiment que vous souhaitez apporter autre chose, et bien je vous donne la parole. Nigel ?

NIGEL CASSMIRE:

Alors, par rapport au point qui a été soulevé sur mieux informer les gouvernements, et bien je saisis cette opportunité pour remercier l'ICANN du point de vue de l'Union des Télécommunications. Vous avez participé à notre conférence le mois dernier, il y a eu d'excellentes contributions de l'ICANN lors de cette réunion.

Donc je crois que vous avez saisi cette opportunité avec des représentants divers et variés, y compris des gouvernements. La mission et le travail de l'ICANN ont pu être clarifiés et je pense que ce type d'opportunité est tout à fait opportun.

MANAL ISMAIL:

Maarten, peut-être que ce qu'on pourrait faire c'est écouter tous les commentaires, de manière à être plus efficaces ?

MAARTEN BOTTERMAN: C'est un commentaire assez exceptionnel, je ne pense pas que les autres commentaires seront à ce sujet, donc je voulais simplement exprimer mon appréciation. J'ai participé à la conférence des ministres et c'était très positif de voir l'interaction qui a eu lieu. Donc merci de nous avoir donné cette opportunité, c'était un petit peu comme si on arrivait à mieux se comprendre mutuellement. Donc désolé, mais j'étais vraiment très heureux d'y être présent.

MANAL ISMAIL: Merci Maarten. J'ai les États-Unis, la Commission Européenne et ensuite la Russie. Susan, allez-y.

SUSAN CHALMERS : Merci, Madame la Présidente. Et, très brièvement, en termes de formation et d'éducation, si on met ceci de côté, lorsque les décideurs dans notre champ et dans notre domaine évaluent des propositions dans le domaine du DNS, il est tout à fait utile de pouvoir s'éduquer, s'informer sur les impacts pratiques de ces propositions. Donc je voulais faire un suivi par rapport au commentaire proposé par Goran et Mandy. Donc je pense que, effectivement, c'est quelque chose qui est toujours utile, pouvoir évaluer les éventuelles répercussions sur le DNS des différentes propositions de loi de manière pratique, tout ceci est extrêmement utile pour les législateurs. Et, également, cela nous permet d'en faire part aux autres collègues dans les différentes agences pour déterminer notre positionnement en termes de législation.

Voilà, c'est ce que je souhaitais ajouter.

Ça, c'était le point qu'on voulait faire passer dans ce neuvième point.
Merci.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Olivier.

FÉDÉRATION RUSSE : Bonsoir chers collègues. Donc [inaudible] de la Fédération Russe et je vais parler en Russe.

Je voudrais faire un bref commentaire concernant le point sur l'interaction entre l'ICANN et les gouvernements et en particulier le sujet sur les réglementations internationales. La Fédération Russe, à plusieurs occasions dans différents forums internationaux, a exprimé des préoccupations par rapport au manque de système de réglementation internationale pour l'internet et d'harmonisation des législations au niveau international. Pour l'instant, nous n'avons pas de système qui existe, les législateurs nationaux, qui s'occupent des sujets de l'internet, en fait, ne travaillent pas pour harmoniser les choses. Donc chaque pays fait évoluer ses lois séparément. C'est la réalité et nous devons donc agir sur cette base.

Le service installé à l'ICANN est tout à fait bienvenu et nous espérons qu'il y aura davantage de travail productif qui sera effectué dans le cadre de la proposition de création de ce nouveau mécanisme. Donc nous espérons qu'il y aura des procédures qui seront mises en place et qui nous permettront d'organiser un travail routinier et systématique

pour analyser les législations nationales et pour identifier les prérequis relatifs à l'ICANN.

Merci, c'est tout ce que je voulais dire.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, la Russie, et merci à tous pour ces interactions. J'aimerais maintenant passer à la suite, mais je vais quand même demander s'il y a d'autres commentaires du côté du conseil d'administration, ou alors on continue ?

MAARTEN BOTTERMAN:

Par rapport au point soulevé par le représentant de la Russie, peut-être que Goran voudrait y répondre, mais en tout cas merci d'avoir soulevé cette question.

MANAL ISMAIL:

Merci. Nous avons un petit peu plus de 10 minutes et nous avons 5 questions.

Nous devons donc essayer de consacrer deux ou trois minutes pour chaque question.

Passons à la diapo suivante s'il vous plait. Nous allons passer à la suivante directement.

Et c'est une question par rapport à la recommandation 9.4 de la SSR2. Est-ce que vous voulez que je lise la question ?

Alors, le conseil d'administration estime-t-il que l'on ne peut pas demander à l'équipe de l'ICANN chargée de la conformité d'indiquer tout simplement à la communauté quels sont les outils qui manquent dans les contrats pour mieux faire face aux menaces de sécurité, sachant que ces outils, s'ils sont négociés dans de futurs contrats pourraient aider l'ICANN dans sa mission de garantir la sécurité, la stabilité du DNS. Si c'est le cas, le conseil d'administration peut-il préciser pourquoi la stratégie de négociation de l'ICANN ne peut pas être ainsi informée ? Si ce n'est pas le cas, le conseil pourrait-il envisager de clarifier sa réponse à la recommandation 9.4 pour indiquer qu'il ne s'oppose pas à ce que le service de conformité de l'ICANN fasse les rapports demandés afin de mieux informer les futures négociations contractuelles de l'ICANN ?

MAARTEN BOTTERMAN: Danko, est-ce que vous souhaitez répondre à cette question ?

DANKO JEVTOVIC: Je m'appelle Danko Jevtovic, je préside le caucus du conseil d'administration qui s'occupe de cette question. Et j'aimerais remercier le GAC de ses interactions avec l'ICANN.

Le service de conformité contractuelle s'assure que les politiques développées par la communauté puissent être mises en place par les parties contractantes, opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, et ces obligations sont incorporées dans les

dispositions et contrats avec les parties contractantes qui doivent être appliqués.

En ce qui concerne les abus du DNS, la conformité est envisagée dans la section 6.15 des accords de registre et les contrats d'accréditation des bureaux d'enregistrement. Et cette conformité fait partie également des signalements qui sont prévus dans les dispositions de ces contrats.

Nous recevons, bien sûr, le rapport de la révision SSR2, mais notre point c'est de dire que la conformité est l'outil qui nous sert à faire en sorte que ces obligations soient respectées. Si des complications surviennent, si des problèmes surgissent, la conformité contractuelle doit faire de son mieux pour faire en sorte que ces obligations soient claires et applicables et qu'elle a les outils nécessaires pour pouvoir faire appliquer ces obligations.

Permettez-moi de résumer ce point. Les politiques qui sont développées par le modèle multipartite, dans ce modèle, la GNSO s'occupe de l'élaboration de ces politiques. Mais les obligations sont très vite dans des contrats qui font l'objet de négociation entre l'organisation ICANN et les parties contractantes. Et, bien sûr, cela est fait par le service de conformité.

Et ce département doit veiller à ce que ces obligations soient respectées. Et donc on ne peut pas penser aux outils pour comment faire cela si on n'établit pas d'abord ce qu'il faut faire.

Et donc, notre mission se trouve dans les statuts et cela régit le reste de toutes les activités que nous menons.

Est-ce qu'il y a des questions ?

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Danko. Je ne vois pas de main levée. Alors, nous pouvons peut-être passer à la question suivante.

Je vais passer le contexte, je vais passer directement à la question. Compte tenu du besoin exprimé par le conseil d'administration de poursuivre les analyses et consultations, si les membres du GAC souhaitent suivre ou contribuer aux sujets spécifiques de sécurité ou d'abus du DNS abordés dans le rapport, quels sont les processus et moyens par lesquels le conseil facilitera la réalisation de ces actions ? Le conseil pourrait-il préciser comment le GAC et l'ICANN seront informés des travaux et développements en cours concernant ces recommandations ? Le conseil pourrait-il préciser quelles seront les opportunités pour le GAC de contribuer à ces discussions qui concernent des questions importantes de sécurité publique ? Et, finalement, le conseil pourrait-il partager un calendrier pour interagir avec les responsables SSR2 et participer à une éventuelle consultation plus large de la communauté de l'ICANN ?

MAARTEN BOTTERMAN:

Merci beaucoup de cette question. Avri, est-ce que vous souhaitez y répondre ?

AVRI DORIA:

Bien sûr, Maarten. Bonjour à tous. Donc, cette recommandation fait partie d'un certain nombre de points par rapport auxquels le conseil d'administration s'est engagé à faire une étude plus approfondie. Alors l'organisation ICANN travaille là-dessus actuellement, pour recueillir des informations et des réponses.

L'Organisation ICANN sera en contact permanent avec les responsables SSR2, c'est le cas actuellement d'ailleurs. Et donc s'il y a des questions qui concernent des clarifications de la part du GAC, je pense que l'organisation ICANN va contacter les membres du GAC.

Et, une fois que l'organisation ICANN aura collecté toutes ces informations, il reviendra vers le conseil d'administration qui devra évaluer si davantage de consultations doivent être mises en place, et cela se fera soit par le biais du groupe d'interaction avec le GAC ou bien par le biais de nos relations avec Manal, ou bien par le biais des agents de liaison, etc.

À ce stade, le travail est du côté de l'organisation ICANN.

Le point 4.2, c'est différent en ce sens où les recommandations ont été rejetées car elles ne pouvaient pas être appliquées en entier. La gestion de risque, les processus, les départements qui travaillent étroitement avec le conseil d'administration, il y a peut-être des collègues qui sont un peu plus impliqués dans le travail du comité de risque du conseil d'administration, qui pourraient apporter des éléments de réponse aussi.

MAARTEN BOTTERMAN: Oui, je pense que Lito pourrait parler davantage sur la manière dont nous menons l'évaluation de risque. Lito, est-ce que vous souhaiteriez nous parler un petit peu plus par rapport à cela ?

LITO IBARRA: Est-ce que vous pouvez m'entendre ? Très bien. J'étais en train de taper ma réponse, je pensais que mon micro ne fonctionnait pas. Je préside le comité de risque du conseil d'administration.

J'aimerais vous dire que pendant plusieurs années, 8 ans, en fait nous avons poursuivi un modèle de gestion de risque ciblé. Nous avons donc appliqué ce modèle comme modèle de gestion de risque. Cela pour la fonction de gestion de risque générale.

Pour ce qui est des informations en matière de cybersécurité, nous suivons un modèle qui se focalise sur la cybersécurité, et nous avons développé une culture organisationnelle par rapport à cela, nous avons des ambassadeurs de la sécurité – c'est comme cela que nous les appelons – dans tous nos départements.

C'est pourquoi nous avons suivi cette norme internationale pour la gestion des risques en matière de cybersécurité, c'est pour cela que nous rejetons la recommandation au point 2, même si nous sommes tout à fait d'accord avec le principe derrière cette recommandation, à savoir la gestion des risques contre les menaces en matière de cybersécurité.

MAARTEN BOTTERMAN: Merci, Lito. J'espère que cela répond à votre question ?

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, merci Maarten, merci Lito et merci Avri, bien sûr.

Je vais lire la question suivante, et je pense que c'est la dernière question. J'aimerais également attirer l'attention de tout le monde sur les commentaires de Goran sur le chat par rapport aux activités avec les OIG. Je suis obligée ici de lire les informations de contexte.

Il semble y avoir une divergence de perceptions sur certaines questions soulevées dans le rapport SSR2, en ce qui concerne le respect des clauses contractuelles relatives aux abus du DNS et l'application de celles-ci. Il y a une référence à la recommandation 9.1. Le conseil semble considérer dans sa réaction à la SSR2 que la recommandation est pleinement appliquée alors que la recommandation à la SSR2 suggère que ce n'est pas le cas. La question est : comment le conseil entend-il concilier ces résultats contradictoires ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je vois que vous considérez cela comme un résultat contradictoire, je pense que Danko serait la personne la plus à même d'y répondre.

DANKO JEVTOVIC: Je dirais que cette divergence est une divergence apparente. Et j'aimerais profiter de cette opportunité pour remercier les efforts de l'équipe de révision qui a effectué un travail sur 5 ans, un travail mené

par des volontaires, qui a comporté plus de 6000 heures de travail. Il s'agit d'une longue révision pendant laquelle il y a eu beaucoup de changements au niveau du travail de l'équipe.

Comme je l'ai dit avant, dans ma réponse précédente, la conformité contractuelle s'occupe de faire appliquer les dispositions contractuelles qui existent déjà dans les contrats de registre concernant l'abus de DNS. Si quelqu'un souhaite signaler un problème, il faut surveiller ces problèmes, mais la conformité contractuelle ne peut pas faire appliquer des dispositions qui ne figurent pas dans les contrats.

Il faut d'abord comprendre quelles sont les obligations contractuelles, et il y a dans la communauté des discussions de fond par rapport à cela.

Ensuite, la conformité contractuelle a mené deux audits pour évaluer le respect des bureaux d'enregistrement par rapport à leurs obligations en matière d'abus du DNS.

Finalement, le département de la conformité a informé de manière proactive les différentes parties contractantes par rapport aux informations qui lui étaient signalées.

Merci beaucoup. Manal, ou Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN: Manal ? Oui, le temps passe vite...

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Maarten, merci Danko et, désolée aux collègues du GAC qui n'auront pas pu voir la question sur les SubPro traitée. Je suis certaine que nous aurons d'autres opportunités. Nous avons déjà eu une excellente présentation sur l'ODP lors de cette réunion. Mais, encore une fois, pour conclure, Maarten, avez-vous quelques mots avant de terminer ?

MAARTEN BOTTERMAN: Encore une fois merci pour cette opportunité, ce n'était pas limité par le formalisme, mais surtout par le temps aujourd'hui. En tout cas nous apprécions énormément cette interaction. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci, Maarten, merci à tous les membres qui nous ont rejoints aujourd'hui, à tous les collègues du GAC pour leur présence et leur contribution active. Merci à tous les membres de la communauté qui sont présents et qui nous ont rejoints dans la salle Zoom du GAC. Nous avons plus de 300 participants, donc c'est excellent.

Nous avons maintenant une pause de 30 minutes et ensuite il y a une séance plénière sur la conception des réunions hybrides pour les réunions de l'ICANN et après vous pourrez tous participer à cette prochaine séance. Et on se retrouvera à 19 h 30 UTC pour la séance de rédaction du communiqué, dans cette même salle.

Merci à tous, la séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]